



COMPTE-RENDU

Conseil de quartier en visioconférence

Le 10 mars 2021 à 18h30

Elu.e.s présents :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Fannie Le Boulanger, maire-adjointe du quartier Nansouty Saint Genès
- Eve Demange, conseillère municipale déléguée pour la résilience alimentaire
- Amine Smihi, adjoint en charge de la sécurité publique et tranquillité publique
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué pour la voirie, la propreté et l'accessibilité
- Olivier Cazaux, maire adjoint du quartier Bordeaux sud

INTRODUCTION

Fannie Le Boulanger introduit la réunion et se dit très heureuse de tenir ce premier conseil de quartier Nansouty Saint Genès.

Le quartier de 30.000 habitants est dense et mixte de par ses habitants et ses acteurs économiques et associatifs. Fannie Le Boulanger a pris beaucoup de plaisir à les rencontrer individuellement au cours de ces derniers mois.

Elle a rencontré les chefs d'établissement des écoles maternelles et élémentaires mais aussi les associations de commerçants de Nansouty et barrière de Pessac. L'élue de quartier a visité les équipements sportifs Brun et Nelson Paillou, a échangé avec les actrices et les acteurs de la solidarité que sont le CCAS et le centre d'hébergement Leydet, le Secours Populaire, la Maison des Familles rue Kléber.

Elle a également participé à des réunions avec les riverains victimes de cambriolages, rencontré les usagers du plan vélo, visité des crèches associatives, municipales ou privées. Elle a fait connaissance avec les porteurs de projet de végétalisation et d'apaisement des rues, a participé à une déambulation avec la Direction de la culture pour développer des projets de street art dans le quartier.

Fannie Le Boulanger remercie les habitants du quartier pour leur accueil.

Elle a rejoint la mairie de quartier l'été dernier et a appris à connaître et travailler avec une équipe de proximité au service du quartier et de ses habitant.e.s. L'élu profite de ce conseil de quartier pour remercier l'équipe de quartier pour leur disponibilité et leur engagement au quotidien :

- Bruno Castagnet, responsable technique
- Hugo Laqui et Matthieu Salomon, chargés de proximité
- Nathalie Andron, chargée de travaux
- Emmanuelle Becker, à l'accueil
- Nathalie Perret, au secrétariat
- Marie-Catherine Plazanet, assistante

Elle remercie plus particulièrement Herbert Houinou, secrétaire général de la mairie de quartier, pour son accueil et le démarrage à ses côtés depuis sa prise de fonctions, et pour son engagement au service du quartier depuis 2015.

Ce début d'année 2021 apporte également un autre changement avec l'arrivée de Maxime Ghesquière aux côtés de Fannie Le Boulanger en tant que conseiller municipal délégué au quartier, qui traitera plus particulièrement des sujets de démocratie locale, relations avec les associations, résilience alimentaire, propreté et déchets.

INTERVENTION DU MAIRE

Pierre Hurmic souhaite à son tour la bienvenue aux habitants en ce format particulier. Il remercie les élus présents à ses côtés ou ceux à distance.

Pierre Hurmic précise que le quartier Nansouty Saint Genès a la chance d'avoir une élue très présente et qui a à cœur de défendre quotidiennement les intérêts du territoire. C'est un conseil de quartier du fait des conditions sanitaires qui se déroule 100% en distanciel.

Les équipes de la mairie sont mobilisées pour permettre cet exercice de proximité et les en remercie. Un conseil de quartier, c'est la cellule de base de la démocratie locale.

Pierre Hurmic indique que la première décision prise a été de déclarer l'état d'urgence climatique mais la ville a été aussi confrontée à 2 autres urgences : la crise de la COVID et la question de la sécurité.

Depuis sept à huit ans, on note une augmentation de la délinquance de 30% (selon le Ministère de l'intérieur). Le Maire ne remplacera jamais le commissaire, la préfète ou la procureure de la République. Pierre Hurmic souhaite plus de présence policière dans les rues :

- En recrutant des policiers municipaux, un plan de recrutement est en cours
- En demandant à l'état plus de moyen : Pierre Hurmic a demandé au premier ministre de mettre à disposition de la ville une compagnie de CRS.

Pierre Hurmic mentionne l'implication de la ville sur la prévention, grâce notamment à des actions de médiation en centre ville ou au travail avec les associations de quartier.

Concernant la crise sanitaire, la ville a abondé un fonds d'urgence COVID de plus de 2M€ pour soutenir le milieu associatif, culturel, sportif ou de proximité. En complément du plan de soutien métropolitain, il a été mis en place une cellule d'accompagnement des entreprises afin d'optimiser leur accès aux aides mises en place par l'Etat et les collectivités.

Evidemment, ces urgences ne ralentissent pas la transition écologique et climatique impulsée à Bordeaux. Face à l'enjeu climatique et pour que la ville conserve sa douceur de vivre, il faut désormais rééquilibrer la place du minéral au profit du végétal, pour créer des îlots de fraîcheur et de bien être dans les espaces publics ou dans les cours d'école ou crèche. C'est le plan Bordeaux Grandeur Nature. Dans la rue Fieffé, les premiers arbres (250 m²) ont été plantés pour créer une micro-forêt urbaine. Ces arbres participent au verdissement de la ville. Grâce à ces plantations, on arrive à diminuer de 1 degré la température dans un rayon de 100 mètres. Une vingtaine d'arbres seront également plantés place Pey Berland.

Pierre Hurmic cède la parole à Fannie Le Boulanger qui va expérimenter une nouvelle formule du conseil de quartier.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Fannie Le Boulanger indique que la ville adapte ses outils de démocratie participative distanciée et interactive avec une architecture en 3 ateliers thématiques auxquels tous les habitants pourront participer.

Un atelier alimentation et végétalisation animé par Eve Demange, conseillère municipale déléguée pour la résilience alimentaire et Didier Jeanjean adjoint en charge de la nature en ville et quartiers apaisés.

Un atelier sécurité et tranquillité publique avec Amine Smihi adjoint en charge de la sécurité publique et tranquillité publique et Fannie Le Boulanger maire adjointe du quartier Nansouty Saint Genès.

Un atelier mobilités animé par Patrick Papadato conseiller municipal délégué pour la voirie, la propreté, la mobilité et l'accessibilité et Olivier Cazaux, maire adjoint du quartier Bordeaux Sud.

Elle invite ensuite les habitants à rejoindre les sous-groupes.

RESTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL

1. Atelier végétalisation

Didier Jeanjean indique qu'il y a eu beaucoup de questions sur la résilience alimentaire avec des demandes d'explications et la définition du concept.

Il a été abordé le permis de végétaliser avec des volontés de végétaliser par ses propres moyens. C'est un des volets du plan grandeur nature. Des questions sur la présence des parcs et jardins dans le quartier ont été abordées. Une question a été posée sur les frais des travaux de la place Pey Berland. Végétaliser est une volonté qui respecte l'écosystème naturel et qui se veut peu coûteuse. La place Pey Berland est une place avec des dalles de granit noirs qui viennent de Chine. Des travaux de pose et dépose des dalles et de leur réassortiment ont un coût de 160 000€. Il reste 80 000€ de frais de plantation qui incluent un peu plus de 20 000€ pour les arbres mais aussi la maçonnerie et les grilles qui vont protéger les arbres.

2. Atelier sécurité

Des questions sur le stade Brun ont été posées : où en est la concertation ? Le travail est en cours avec les services des espaces verts et des sports ainsi qu'avec la cellule concertation et la mission jeunesse. Ils préparent les solutions avec le budget qui sera attribué. La mairie reviendra vers les habitants au printemps avec une concertation en ligne. Dans l'intervalle Fannie Le Boulanger propose de recevoir les habitants et les collectifs d'habitants qui le souhaitent.

Amine Smihi évoque les cambriolages qui ont fortement augmenté dans le quartier et la ville est mobilisée sur ce sujet. Pierre Hurmic s'était engagé à doubler les effectifs de policiers municipaux de terrain pour avoir une vraie police de proximité dans toute la ville sur ce mandat. Cet engagement sera respecté. Il a été aussi demandé à la police nationale de tout faire pour réévaluer son dispositif à la hauteur des besoins de la ville. Pour l'instant les demandes ne sont pas satisfaites notamment celle sur la compagnie de CRS à domicile pour la ville de Bordeaux. La ville va continuer à défendre la nécessité d'augmenter le dispositif. En revanche, la ville augmente le dispositif lié à la prévention et déploie aussi des médiateurs qui interviennent sur le terrain. La ville va travailler sur la sectorisation dès qu'il y aura les effectifs nécessaires.

3. Atelier mobilité

Patrick Papadato indique qu'il y a eu beaucoup d'interventions sur la mobilité active, sur les arceaux vélos, les vélos box, les trottoirs...

L'urbanisme pragmatique mis en place depuis le mois d'octobre a été dans toutes les interventions des habitants. Globalement les réponses ont été favorable. Il y a encore beaucoup d'interrogations de la part des riverains sur les articulations, vélo/voiture/ bus. C'est tout l'intérêt de la consultation avec Bordeaux Métropole.

Olivier Cazaux évoque certains axes qui sont des itinéraires malins qui surchargent certaines rues. La remarque a été prise en compte. La volonté de la ville est de lutter contre l'autosolisme. Plusieurs rues sont impactées comme la rue de Lagon, le rue d'Aubidey... Des propositions comme des changements de sens de rues ont été évoquées. La décision ne se fera qu'en octobre et les habitants sont invités à participer sur le site de Bordeaux Métropole à la consultation.

Également il y a eu beaucoup de questions sur les vélos box.

CLOTURE DU CONSEIL DE QUARTIER

Pierre Hurmic reprend la parole et évoque des débats d'une grande richesse. Le Maire de Bordeaux remercie Fannie Le Boulanger et les habitants pour leur participation très constructive. Cette façon de travailler en atelier permet de rentrer en détail dans les sujets proposés.

Fannie Le Boulanger remercie le Maire pour sa participation et les habitants mobilisés pour cette réunion.

Fin de séance.